



Les Brèves de la CGT

Novembre 2024

S'informer pour agir ensemble

Expérimentation de la semaine en 4 jours, 4 jours et demi, Refonte du contrat social

Dans le cadre des groupes de travail sur la semaine en 4 jours, 4 jours et demi, l'administration et les organisations syndicales se sont réunies à de nombreuses reprises. Il nous a été annoncé le 16 juin que cette nouvelle organisation du temps de travail nécessiterait une délibération, même pendant l'expérimentation, qui risquerait d'être retoquée en Préfecture du fait de la non-conformité du nombre de jours de congés et de RTT (35 CA + 16 RTT au lieu de 25 CA et 29 RTT).

Le 25 juin 2024, l'administration nous a donc demandé de nous positionner sur un des scénarii suivant :

- Délibération validant de nouveaux cycles de travail (Expérimentation 4 jours, 4 jours et demi) sur la base de 25 jours de CA + jours de fractionnements ;
- Délibération validant les nouveaux cycles de travail sur la base de 35 CA, avec le risque d'être retoqués en cas de contrôle de légalité ;
- Abandon ou report de l'expérimentation de la semaine en 4 jours, 4 jours et demi.

Il nous a été donné jusqu'au 16 juillet pour apporter une réponse.

La CGT fonctionnant **de façon démocratique**, un sondage a été diffusé à tous nos syndiqués, qui sont représentatifs de toutes les catégories d'agents du département. Le collectif a décidé de soutenir le premier point, **en échange d'avancées sociales significatives** pour tous les agents.

Explications : L'administration, pour augmenter l'attractivité du département (faute de pouvoir mieux rémunérer les agents, ou développer les plans de carrières), souhaite mettre, et mettra en place la semaine en 4,45 jours. En tant que représentants syndicaux, notre seul pouvoir est d'accompagner le changement. Si l'administration souhaite refondre le contrat social, cela se fera avec ou sans l'accord des représentants du personnel, car nous avons seulement un pouvoir consultatif. Alors, autant être force de proposition pour obtenir de meilleures conditions de travail pour tous les agents du conseil départemental.

Les avancées proposées :

- **Plus de flexibilité** : Malheureusement, toujours pas de pointeuse à l'horizon, mais des plages horaires fixes et variables plus souples (9h-11h30/14h-16h au lieu de 8h30-11h30/14h-17h) avec la possibilité de déposer une **fiche horaire mensuelle** au lieu d'annuelle. (C'est un petit pas, mais c'est une première étape, nous ne manquerons pas d'en demander l'évolution)
- La **possibilité de s'absenter** une heure ou deux dans les plages horaires variables, afin de se rendre à un rdv médical, par exemple.
- La pose des RTT ne sera plus soumise au protocole en cours. Les agents auront la possibilité de **poser jusqu'à 5 jours de RTT** d'affilés.
- La possibilité de **choisir la semaine en 35h ou 37h30**, même en n'expérimentant pas la semaine en 4 jours, 4 jours et demi. Les RTT seront bien sûr impactés, mais les journées moins lourdes.

Ces premiers pas serviront de bases de travail pour la refonte du contrat social et des documents qui y sont associés ; protocole RTT, Télétravail ... Il reste encore beaucoup à faire, et **beaucoup d'avancées sociales à négocier !**

Contrairement à ce qui a pu vous être communiqué, **nous étions en phase de négociation** : nous n'avons pas signé un blanc-seing à l'administration. La délibération a été votée au CST du 18 novembre et nous nous sommes positionnés POUR, car les avancées proposées sont actées dans la délibération présentée par l'administration.

Il est évident qu'un gros travail reste à faire pour la refonte du contrat social, qui a 17 ans, et ce travail n'implique pas des récessions, mais des améliorations !

A la CGT, nous pensons que la meilleure façon de servir l'intérêt des agents est de négocier des avancées sociales et d'être force de proposition, et non d'être dans des postures de principe ou dans une posture d'immobilisme.

Concernant l'expérimentation de la semaine en 4 jours, 4 jours et demi :

L'expérimentation ne devait pas être ouverte à tous les agents (Assistants Familiaux, agents des Collèges et des routes exclus), mais la CGT s'est battue pour les agents du technique : les agents des routes pourront faire l'expérimentation si toute une équipe est d'accord, pour les collègues, c'est en cours de discussion.

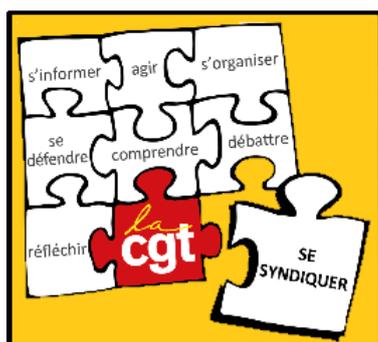
Néanmoins, elle a le mérite **d'offrir la possibilité aux agents en temps partiel de repasser à temps complet, avec un traitement intégral**, tout en gardant le bénéfice d'une journée de libre dans la semaine. Il est évident que cela ne sera pas le choix de tous les agents, mais **à partir du moment où cela bénéficie à un agent, la CGT sera toujours favorable aux avancées sociales.**

La semaine en 4 jours, 4 jours et demi est une démarche non obligatoire, l'agent est libre de choisir ce qu'il souhaite : expérimenter, ou non, et sous quelle forme. Rester à 39h30 sur 5 jours, ou bien choisir l'une des formules proposées par l'administration pour la semaine en 4 jours, 4 jours et demi, voir même de réduire son temps de travail à 37h30 ou à 35h sur 5 jours.

Ce que la CGT a également demandé:

- La mise en place d'un **congé menstruel** pour les agents souffrant d'une pathologie gynécologique
- La mise en place de **jours de pénibilité** pour les agents de catégorie C (Collèges + ménage) (Courrier au DGS, consultable sur le blog)
- Élargissement des ASA (Autorisations Spéciales d'absences) à d'autres motifs que ceux existants, par exemple hospitalisation d'un proche autre que le conjoint, les ascendants ou les descendants.

La CGT œuvre pour TOUS LES AGENTS, syndiqués ou non, quel que soit leur grade ou leur métier, et se battra toujours pour obtenir des avancées sociales qui profitent à tous.



Je souhaite rejoindre la CGT

Nom.....Prénom.....

Service.....

Téléphone.....Mail.....

Bulletin à nous renvoyer par courrier ou mail : Syndicat CGT, Conseil Départemental
11 rue François Chénieux 87031 LIMOGES CEDEX 1 / cgt@haute-vienne.fr